

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 4165 du 1^{er} juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ1512216S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 9387 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424090S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2015 :

Clenet, Laurent	Nigend : 142 881	Numéro de livret de solde : 8 002 120
Denoyelle, Patrice	Nigend : 148 873	Numéro de livret de solde : 6 026 165
Gilles, Christophe	Nigend : 136 512	Numéro de livret de solde : 5 323 853

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2015 :

Pedron, Sandrine	Nigend : 151 692	Numéro de livret de solde : 8 009 566
Beuvin, Yann	Nigend : 169 922	Numéro de livret de solde : 8 025 406

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} juillet 2015.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'air,
P. AUBERT